

GROUPAMA AXIOM LEGACY I

Mai 2024

Données au 31/05/2024

Actif net global

348M€

Valeur liquidative

1091,81€

Profil de risque

Risque plus faible

1

2

3

4

5

6

7

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut changer au cours du mois.

Rendement potentiellement plus élevé

Durée de placement recommandée

1 an

2 ans

3 ans

4 ans et +

Objectif d'investissement

Chercher à obtenir, sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3%, après déduction des frais de gestion.

Caractéristiques

Code Bloomberg	GRAL21I FP
Indicateur de référence	Euribor 3 mois +3%
Classification SFDR	Article 8
Date de création du fonds	14/04/2017
Devise de valorisation	EUR
Date de création de la part	16/06/2017
Date de dernier détachement de dividende	-
Montant du dernier dividende versé	-
PEA	-

Frais

Commission de souscription maximum	5%
Commission de rachat maximum	-
Frais de gestion directs maximum	1%
Frais de gestion indirects maximum	-

Le détail des frais supportés par l'OPC est consultable dans le prospectus.

Notation Morningstar

(Données au 31/01/2023)

★★★★☆

Catégorie " Obligations EUR Subordonnées "

SFDR 8

Note ACRS



39%

vs 42% pour l'univers

Note ESG



50

vs 49 pour l'univers

Température implicite



2,8 °C

vs 2,8 °C pour l'univers

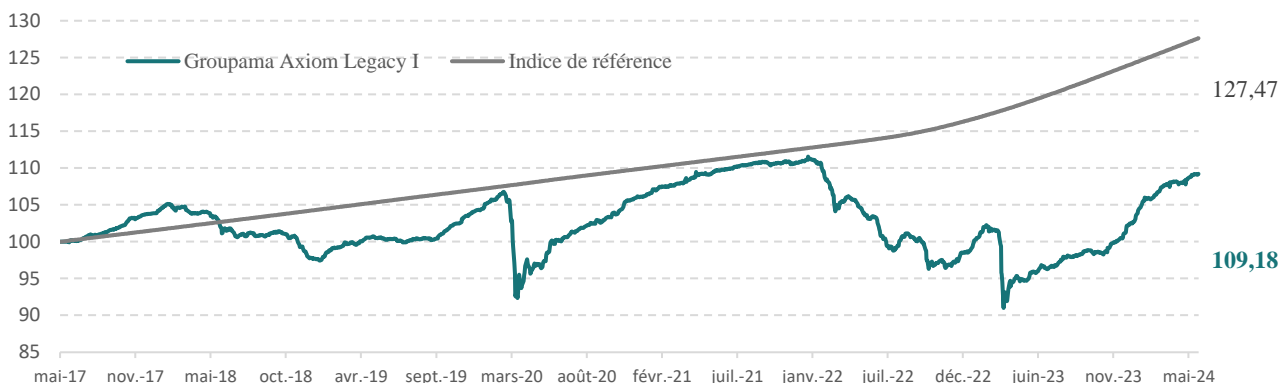
Conditions de commercialisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Minimum de première souscription	100.000 €
Heure limite de centralisation	11:00, heure de Paris
Règlement	J+3
Dépositaire / Conservateur	CACEIS BANK

GROUPAMA AXIOM LEGACY I

INDICE DE REFERENCE (Euribor 3 mois + 3%)

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DEPUIS CREATION (base 100)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Axiom Alternative Investments

Performances cumulées nettes en %

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Depuis le	30/04/2024	29/02/2024	29/12/2023	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2019	-	02/06/2017
OPC	0,83%	2,30%	6,55%	14,07%	0,01%	8,90%	-	9,18%
Indice de référence	0,57%	1,71%	2,89%	6,97%	14,90%	20,96%	-	27,47%
Ecart	0,26%	0,59%	3,66%	7,11%	-14,89%	-12,06%	-	-18,29%

(*) YTD (Year to Date) : performances depuis le début de l'année en cours

Performances annuelles nettes en %

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
OPC	-	-5,96%	6,80%	1,76%	4,68%	-11,34%	4,03%
Indice de référence	-	2,73%	2,68%	2,62%	2,49%	3,37%	6,50%
Ecart	-	-8,69%	4,12%	-0,86%	2,20%	-14,71%	-2,47%

Source : Axiom Alternative Investments

Principaux risques

Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.

Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de durabilité : un événement ou un état de fait dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survenait, pourrait avoir une incidence négative réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement ou de l'engagement

Risque de perte en capital : Les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

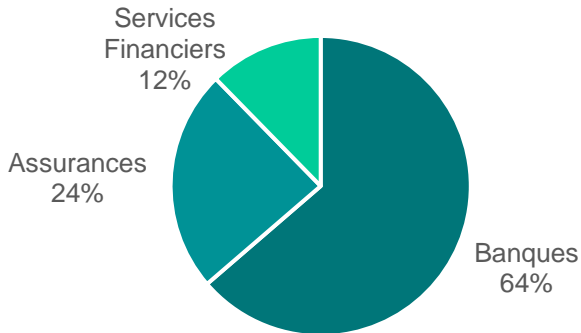
Pour de plus amples renseignements sur les risques, veuillez consulter le prospectus des fonds.

Analyse du risque sur 1 an

Volatilité 1 an	2,11%
Ratio de Sharpe 1 an	3,25
Sensibilité crédit	3,53
Sensibilité taux	2,62

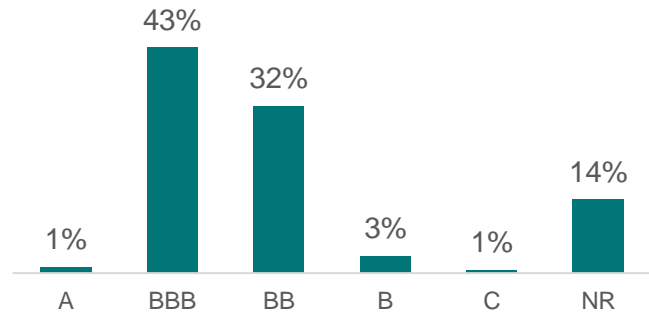
Rendement au call	6,77%
Spread	377
Rating moyen émetteurs (WARF)	A-
Rating moyen émissions (WARF)	BBB-

Répartition de l'actif par type d'émetteur (en % de l'actif net)

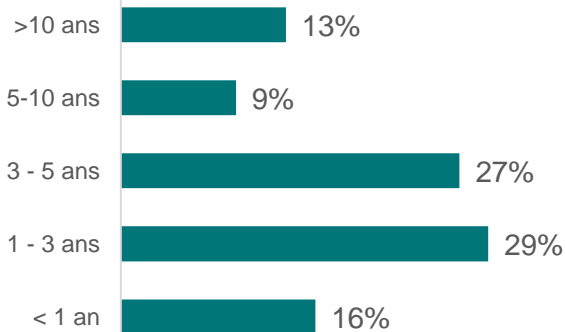


Répartition par notation (en % de l'actif net)

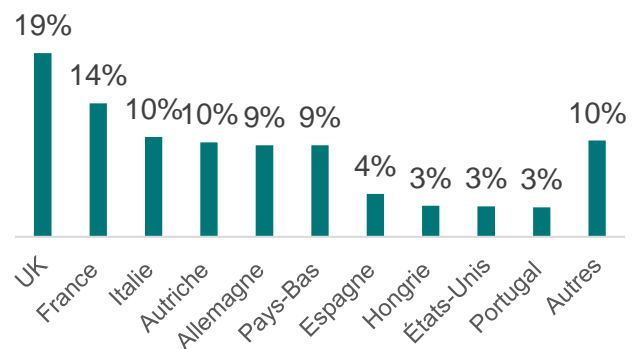
Obligations uniquement
* NR – Titres non notés



Répartition de l'actif par maturité au call (en % de l'actif net)

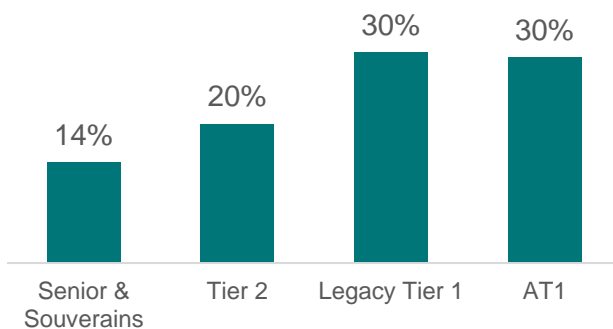


Répartition géographique de l'actif (en % de l'actif net)



Répartition par type de subordination (en % de l'actif net)

Obligations uniquement



Dix principaux émetteurs (en % de l'actif net)

Holding	%
CCF HOLDING SAS	3,20%
UNIPOLSAI ASSICURAZIONI	2,92%
UNICREDIT SPA	2,56%
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBK	2,51%
OLDENBURGISCHE LANDESBK	2,44%
BNP PARIBAS	2,17%
COVENTRY BLDG SOCIETY	2,12%
AEGON LTD	2,10%
SAXO BANK	2,05%
STANDARD CHARTERED PLC	2,05%



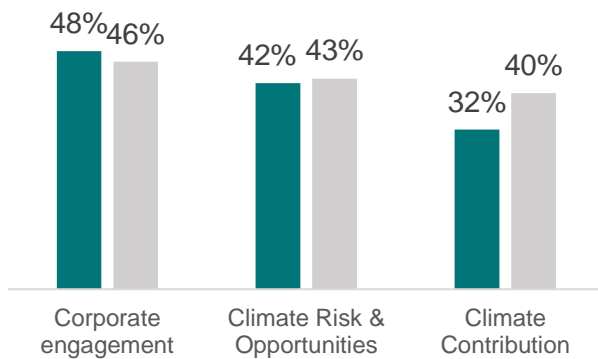
GROUPAMA AXIOM LEGACY

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

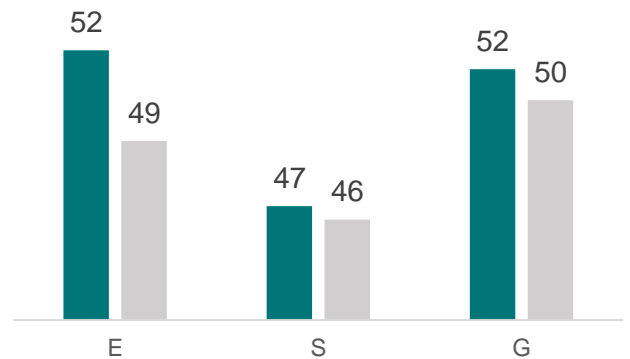
Indicateurs de performance ESG

	GROUPAMA AXIOM LEGACY		Univers	
	Note moyenne	Couverture émetteurs	Note moyenne	Couverture émetteurs
ACRS	39%	34	42%	76
°C	2,8	49	2,8	96
ESG	50	58	49	291

ACRS par pilier



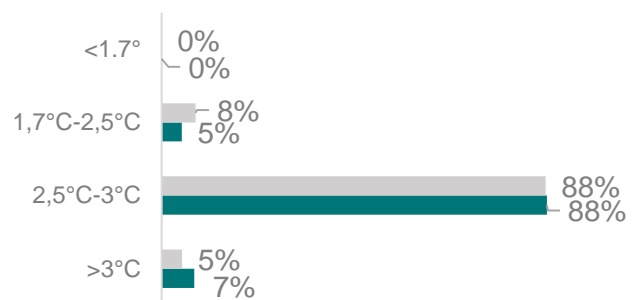
ESG par pilier



Top 5 émetteurs par ACRS

	ACRS	ESG	ITR
DE VOLKSBANK NV	63%	N/A	2,4
DRESDNER FNDG TRUST I	53%	54	2,7
XL GROUP LTD	52%	81	3,6
NATL WESTMINSTER BANK	52%	51	2,8
STANDARD CHARTERED PLC	51%	46	2,9

Répartition par Augmentation de la Température Implicite (ITR)



Source : Axiom Alternative Investments

Équipe de gestion

Paul GAGEY

Commentaire de gestion

Source : Axiom Alternative Investments

En mai, Groupama Axiom Legacy a délivré une performance de +0,84% (Part P), ce qui porte le rendement de 2024 à 6,50%.

Les actifs risqués ont rebondi en mai alors que les bons du Trésor américains ont recouvré une partie de leurs pertes d'avril. La croissance économique et l'inflation aux États-Unis ont négativement surpris, tandis que la situation est plus contrastée en Europe. Le rendement des bons du Trésor américains à 10 ans a terminé le mois en baisse de 20 bps à 4,5%, tandis que les rendements des Bunds ont augmenté de 3 bps à 2,61%. Le Xover et le Subfin se sont resserrés à respectivement 295 bps et 105 bps, proches de leurs plus bas historiques.

Les banques centrales sont devenues légèrement plus *hawkish* après une série de données décevantes sur l'inflation. Aux États-Unis, l'indice PCE des prix des biens de consommation des ménages et celui des services restent tendanciellement au-dessus de 3%. En Europe, les négociations salariales ont penché en faveur des salariés, principalement en raison du paiement des primes en Allemagne. En mai, l'IPCH a augmenté à 2,9%, poussée par sa composante service qui ressort à 4,1%. Dans l'ensemble, bien que les salaires se modèrent, rien n'indique que l'inflation revienne à 2% prochainement.

En Europe, les fusions et acquisitions ont continué de faire les gros titres. ABN a annoncé l'acquisition de Hauck Aufhauser Lampe, une banque privée de taille moyenne en Allemagne. Des rumeurs circulaient sur des discussions entre EFG et Julius Baer. Après les approbations des actionnaires, les deux opérations britanniques (Virgin - Nationwide et Coopbank - Coventry) se concrétisent et devraient se finaliser fin 2024 ou début 2025. Unicredit envisagerait une potentielle acquisition de FiBank en Roumanie. Dans une interview avec Bloomberg, Emmanuel Macron a indiqué qu'il soutenait les fusions et acquisitions bancaires transfrontalières, même si cela impliquait une cible française.

Sur le plan réglementaire, le paquet CMDI (gestion de crise et garantie des dépôts) de l'UE semble progresser. La proposition étend les outils de résolution aux petites banques, introduit une préférence des déposants à un seul niveau, et clarifie l'interaction entre les systèmes de garantie des dépôts et le fonds de résolution unique. Aux États-Unis, les propositions initiales de la dernière version de Bâle 3 ont été considérablement atténuées, avec une augmentation totale des niveaux de capital requis maintenant estimée à environ 10% contre ~20% initialement. Le gouverneur de la Banque de France, Villeroy de Galhau, a exhorté l'UE à repousser la mise en œuvre des nouvelles réglementations sur le risque de marché afin de s'assurer que les banques européennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs homologues américaines.

Enfin, le spécialiste italien de l'affacturage BFF a été soumis à une interdiction de dividendes et de bonus suite à une enquête de la Banque d'Italie, qui a révélé la mauvaise application de la réglementation relative au risque de défaut.

Les marchés primaires sont restés dynamiques. Aareal est revenu sur le marché avec une émission senior non-préférée à +255 bps de spread. L'assureur portugais Fidelidade a émis une RT1. Santander, Erste Bank et Intesa ont émis de nouvelles AT1s, toutes avec un coupon de 7%. CCF Holdings a annoncé le rachat de son AT1 existante au pair en même temps qu'une nouvelle émission de 225 millions d'euros avec un coupon de 9,25%.

Activité du fonds

Source : Axiom Alternative Investments

Nous avons acquis une obligation *legacy* du groupe d'assurance Aegon. Cette obligation perpétuelle ne sera plus dans le capital réglementaire après 2025. Ce titre subordonné est noté dans la catégorie BBB. Il bénéficie d'un coupon cumulatif. Enfin, cet investissement est relativement défensif en raison d'une décote significative.

Notre approche ESG et climat

Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



Engagement managérial
(Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence.



Gestion des risques et opportunités climatiques
(Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



Contribution à la transition vers une économie bas carbone
(Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculé.

ITR (Implied Temperature Rise)	Également appelée métrique d'alignement 2°, est une mesure prospective qui tente d'estimer la température globale associée aux émissions de gaz à effet de serre des entités d'un portefeuille ou d'une stratégie d'investissement.
ESG	Désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui permettent une analyse de la performance extra-financière d'une entreprise.
Transition énergétique	Désigne le passage du système actuel de production d'énergie, principalement axé sur des énergies fossiles, à un mix énergétique basé en grande partie sur des énergies renouvelables ou à faibles émissions de CO2.

Contraintes de gestion

L'OPCVM peut investir sur des émetteurs qui ont une notation long terme au minimum d'« Investment Grade » et jusqu'à 20% sur des émetteurs à haut rendement (dits « spéculatifs ») ou émetteurs non notés. La part des investissements en produits de taux sera comprise entre 0 et 110% de l'actif net. Il pourra investir, jusqu'à 50% maximum de son actif net, dans des obligations « Additional Tier1 » ou « contingent convertible bonds » (Coco Bonds). L'OPCVM pourra investir dans des « preferred shares » ou « actions de préférence » jusqu'à 50% de son actif net et dans des actions classiques jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition actions de l'OPCVM ne dépassera pas 50% de son actif net.

Historique des modifications de l'indicateur de référence (10 ans)

Néant.

Avertissement

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information.

Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet.

Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPC. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.com.

Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos.

Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

En Suisse, le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et l'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, quai de l'Île 17, CH-1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.